

PG/MO.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

CABINET DU PREMIER
MINISTRE

PORTO-NOVO, LE 7 NOVEMBRE 1960

DECRET DU PREMIER MINISTRE

LE PREMIER MINISTRE,

N° 307 /PCM/CAB/MI.

SECRETARIAT GENERAL

8 Novembre 1960
1347
SOMMAIRE.
NOMINATION.

AMPLIATIONS.-

CHRONO	I
JORD.	I
MI.	5
PRESIDENCE	15
INFO/RADIO	2
CF.	I
CD.	I
MP.	5
TRESOR	I
INTERESSE	I
FP.	I
SGCM.	4
S/P. SAVALOU	I
MFP.	I
MIS. JOOP.	I

VU la loi n°59/3 du 15 Février 1959 portant constitution de la République du Dahomey ;
VU la loi N°59/16 ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRET

ARTICLE 1ER.- Monsieur le Capitaine d'Infanterie de Marine, ASSAILLY Jacques, Chef de la Subdivision Centrale de SAVALOU, est nommé Chargé de Mission à la Présidence du Conseil.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

WISE.
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

M. AROUNA.

H. MAGA.